



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

contrôle

Question écrite n° 86996

Texte de la question

M. Bernard Depierre souhaite attirer l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la situation des pharmaciens inspecteurs de santé publique. En effet, leur rôle est essentiel dans le fonctionnement de notre système de santé puisque ces 200 pharmaciens, fonctionnaires assermentés, sont chargés de vérifier l'application de la législation, de la réglementation et des bonnes pratiques professionnelles chez les fabricants de médicaments, les distributeurs, dans les hôpitaux et les cliniques, les laboratoires et les pharmacies, entre autres. Or, la politique de réduction des effectifs a empêché tout nouveau recrutement en 2005 et, en 2006, le concours tant attendu sera semble-t-il probablement annulé. Il souhaiterait donc savoir si le ministère envisage de maintenir cette session 2006 afin de résoudre les difficultés d'exercice de ces personnels de santé.

Texte de la réponse

Le ministre de la santé et des solidarités est particulièrement attentif aux conditions de travail et au statut des pharmaciens de santé publique et il n'y a eu aucune réduction des effectifs de ce corps au cours des dernières années. L'effectif actuel du corps est de 185 pharmaciens inspecteurs de santé publique. La mise en place de la LOLF, depuis le 1er janvier 2006, permet désormais aux responsables de budget opérationnel de programme (BOP) de procéder au redéploiement de leur masse salariale à partir des crédits qui leur ont été alloués et de privilégier le recrutement ou le remplacement d'agents d'un corps dont l'effectif s'avèrerait insuffisant, leur conférant une véritable souplesse de gestion. À ce stade, les plans de recrutement proposés par les responsables de BOP et validés par le responsable de programme ne prévoient pas de diminution de postes s'agissant de ce corps dont l'importance dans l'accomplissement des missions de santé publique est primordiale. Tous les postes vacants sont pourvus ou en voie de l'être. En 2006 un concours a été organisé à hauteur de huit postes.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Depierre](#)

Circonscription : Côte-d'Or (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 86996

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé et solidarités

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 février 2006, page 2057

Réponse publiée le : 3 octobre 2006, page 10419